



Procès-Verbal de *L'Assemblée Générale Ordinaire* Du 20 Novembre 2021

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG 2020,
- Rapport moral du Comité Directeur
- Rapport d'activité ,
- Rapport financier et Approbation des comptes,
- Vote de la stabilité du montant de la part club pour l'année 2022-2023.
- Vote du budget prévisionnel de l'année à venir,
- Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM (les 12 et 13 mars 2022 (modalités pratiques encore « mouvantes »)
- Brevet des Calanques 23e édition: proposition de date 2022 par le CD à valider par l'AG,
- Questions diverses,
- Buffet convivial,

L'Assemblée Générale est ouverte à 19h05 sous la présidence de Jean-Michel Eychenne, avec un rappel de l'ordre du jour.

Participation : 52 membres du club à jour de cotisation sont présents ou ont donné procuration lorsque la séance est ouverte.

I. Approbation du Procès-Verbal de l'A.G 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 (portant sur l'exercice 2019-2020) a été mis à disposition des membres en format électronique. Ce procès-verbal est également disponible sur papier lors des permanences du jeudi soir. Des exemplaires sont disponibles pour consultation au début de la séance.

Après vote, le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 est approuvé à l'unanimité.

II. Rapport Moral du Comité Directeur

Le rapport Moral présenté par Jean-Michel Eychenne est inclus en annexe n°1

Il est procédé au vote pour approbation du Rapport Moral :

Pour : 52

Abstentions : 0

Contre : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

III. Rapport d'Activités de l'exercice 2015-2015

Le rapport d'activités et les données chiffrées de fréquentation des sorties sont inclus dans le Rapport Moral, et présentés en annexe n°1

IV. Rapport Financier

a. Comptes de l'exercice 2020-2021

Les recettes du compte de l'exercice s'élèvent à 14 385 € et se composent :

- Des subventions pour un montant de 2 000 €. Plus précisément, 2 subventions ont été comptabilisées : celle de la Mairie de Marseille pour 500 € et celle du Conseil départemental 13 pour 1 500 € ;
- Des cotisations qui s'élèvent à 11 969 € ;
- Des recettes d'activités dont le montant est de 244 € (faible niveau car annulation du Brevet du randonneur cette année).

Concernant les dépenses, elles s'élèvent à 11 143 € et se composent principalement :

- Des locations immobilières pour un montant de 462 €
- De l'assurance : 254 €
- Des frais postaux et de téléphonie : 61 €
- De la part des cotisations et abonnements reversés au siège : 8 721 €
- Des dépenses d'activités pour 1 521 € qui se détaillent en :
 - o Formations : 394 €
 - o Consommations : 143 €
 - o Matériel d'escalade : 665 €
 - o Arrhes week-end automne 2021 à Gigondas : 250 €



Au total, le compte de résultat affiche un solde positif de 3 242 €.

Les pièces relatives aux éléments financiers ont été mises à disposition des membres sur le site Web du CAF CMC, et ont également été soumises à deux scrutatrices volontaires, Corinne Flores et Christine Vaquer.

Les comptes ont été examinés par Ch. Vaquer et C. Flores. Les assesseurs n'ont pas noté d'irrégularité, il est donc procédé au vote pour l'approbations de ceux-ci :

Pour : 52

Abstentions : 0

Contre : 0

Les comptes de l'exercice 2020-2021 sont approuvés à l'unanimité.

b. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel présenté à l'Assemblée Générale a été construit sur les mêmes bases que celui de l'exercice précédent 2020-2021

Notamment, il se base sur la stabilité de l'effectif des membres cotisants à 130 personnes, au jour de l'Assemblée Générale le CAF-CMC compte 128 cotisants, ce qui est conforme aux tendances de l'année précédente.

Ce budget prévisionnel reprend les montants consacrés aux formations, investissements en matériel et location du mur d'escalade.

Concernant le budget Formations, le président rappelle que au-delà de la prise en charge des inscriptions aux recyclages et stages pour les encadrants, le club participe également financièrement pour une partie des frais d'inscriptions aux stages de pratiquants (niveau 1, par exemple Neige et Avalanches 1, Cartographie 1)

Cette proposition n'ayant pas soulevé de questions ou points particuliers, il est procédé au vote :

Pour : 52

Abstentions : 0

Contre : 0

Le budget prévisionnel 2021-2022 est approuvé à l'unanimité

V. Proposition de cotisation club 2022/2023

Le président rappelle à l'Assemblée la répartition des parts constituant la cotisation de membre actif :

- assurance responsabilité civile.
- assurance de personne.
- part club (reversée au club).
- cotisation Comité Départemental
- cotisation Comité Régional
- part fédérale (reversée à la F.F.C.A.M.).
- abonnements

La part du club s'élève actuellement à 30€, ce montant est resté inchangé depuis plusieurs années. Cela permet au CAF Calanques Marseille Cassis d'avoir une cotisation moins chère que d'autres clubs ce qui peut attirer de nouveaux adhérents.



Le Comité Directeur propose que le montant de cette part Club de la cotisation annuelle reste inchangé.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

VI. Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française des Club Alpins et de Montagne aura lieu à Paris dans les locaux du CNOSF, les 12 et 13 mars 2022.

Le CAF-Calanques Marseille Cassis dispose de voix en proportion du nombre d'adhérents et peut envoyer jusqu'à trois représentants à cette A.G.O., pas nécessairement membres du bureau.

Il n'y a pas de candidats pour participer à cette AGO dans la salle. Si d'ici la date des membres du club se déclarent pour participer à l' A.G.O. de la FFCAM, l'assemblée donne son accord pour que le Comité Directeur statue. A défaut, une procuration sera donnée à un participant d'un club du département.

Le Club rembourse les frais de ses délégués engagés pour leur participation

VII. Brevet des Calanques 2022 :

Suite à l'avis du Comité Directeur du 28 Octobre 2021, les décisions concernant l'édition 2022 du Brevet des Calanques et la date de celui-ci sont soumises au vote de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale est appelée à décider de la date de la manifestation.

Deux dates sont proposées par le Comité Directeur :

- Le dimanche 27 Mars
- Le dimanche 3 Avril :

Depuis la création du Parc National des Calanques, le CAF CMC a toujours sollicité l'autorisation officielle du PNC pour organiser le Brevet, notamment pour permettre certains accès en journée malgré les réglementations qui limitent ces accès très tôt en saison.

L'Assemblée Générale se prononce pour organiser le Brevet le 3 Avril 2022 :

27 Mars	1 voix
3 Avril	46 voix
Abstentions.	5

Le Président précise qu'un comité d'organisation formé de bénévoles sera mis en place prochainement suite à la prochaine réunion du Comité Directeur.

VIII Questions Diverses

Une discussion est engagée sur les tendances a la restriction des accès aux Calanques, notamment le plan prévu pour 2022 concernant Sugiton.

D'autres éléments sont remontés par les adhérents :

- Mise en place d'un comptage des personnes à Envau
- Mise en place de cameras a Sugiton (Sormiou ?)
- redéploiement des licences d'exploitation de bateliers

L'opinion générale exprime par l'ensemble de l'AG est :

- Pas ou peu de retour sur la position de la FFCAM
- La FFCAM devrait s'impliquer afin de réguler



Aussi il est convenu de demander à la FFCAM ou son représentant au PNC des informations et surtout à faire partie des circuits de diffusion de l'information

--> Véronique André se propose de piloter le sujet

Le bureau du CAF CMC va rechercher des informations pour clarifier les rôles des :

- représentant de la FFCAM ou « Sports de Nature » au sein du conseil
- représentant de la FFCAM au sein des commissions et réunions

La séance est clôturée à 19h50, avec la présentation d'un diaporama de photos des multiples sorties, week-ends et raids de l'année 2020-2021

Le Bureau et le Comité Directeur tiennent à remercier à ce moment, avant l'ouverture de l'apéritif dinatoire, tous les bénévoles qui animent le club au long de l'année.

Le Président

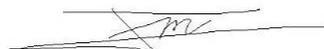
Jean-Michel Eychenne



JM Eychenne

Le Secrétaire

François Martineau





ANNEXE 1

Bilan Moral de la saison 2020-2021

La saison 2020-2021 est la seconde dans la série « COVID ». Elle débute comme en 2019 sous de bons auspices, avec des sorties en nombre et fréquentées, et les nouvelles séances au Lycée Brochier. Nous en aurons fait 3, avec un effectif moyen de 15. Puis vers fin octobre, le second confinement, moins strict que le premier, remet les activités en sommeil.

L'hiver ensuite verra la reprise des activités, avec une forte affluence en ski de rando, mais la saison sera amputée des plus belles semaines du mois d'avril et du brevet par le 3ème confinement du mois d'avril. Le mois de mai verra les randos, dont l'emblématique du week-end de l'ascension reprendre.

C'était pour le décor général. Pour ce qui sera des points forts que je retiens de la saison :

- Le rassemblement d'automne, en mi-teinte vu les désistements dans la dernière semaine le précédent. Le week-end a finalement été beau dans le Verdon, que tous ont pu apprécier,
- L'AG, électorale, qui a été particulièrement complexe à monter, vues les restrictions sur les rassemblements, mais qui a pu avoir lieu,
- Vu le contexte... pas de rassemblement d'hiver,
- La mise sur pied d'un comité d'organisation du brevet 2021, qui a porté le projet jusqu'au bout, second brevet annulé sur le fil par le 3ème confinement. Et nous savons que ce parcours a depuis inspiré pas mal de monde, qui l'a répété.
- Et enfin le camp d'été à la Bérarde : la météo a tenu ses promesses bérardiennes (c'est à dire, son lot de beau temps, fraîcheur et humidité), la fréquentation a été bonne avant le 14 juillet, moins ensuite. De belles réalisations, la participation a été bonne et nous avons vu du monde passer. Spécial bravo à Sigrid qui a persévéré plus de 3 semaines après le camp sur place.

Le nombre d'adhérents du club a la saison passée un peu augmenté, nous sommes passés des 128 des années 2015 à ... 134. Pour cette saison, notons un bon démarrage nous sommes ce soir 128 inscrits.

La nouvelle équipe a poursuivi la gestion du club dans la continuité, du moins nous l'espérons. L'implication du club dans la formation avec le CD13 se poursuit.

Les perspectives pour la nouvelle saison s'annoncent bien, avec en ce début de saison de nouvelles adhésions, actives dans toutes les activités. Nos nouveaux brevetés de l'an passé assurent maintenant un programme en semaine.

Côté encadrement, pas de nouveaux encadrants cette saison, les 3 nouveaux diplômés de la saison passée animent le programme. La situation est toujours délicate en escalade, où les encadrants en place font de leur mieux pour, avec les plus aguerris, pour amener le programme.

On pourra remarquer la progression de l'activité randonnée, qui pour assurer la pérennité du programme me pousse à demander aux bonnes volontés de nous aider à enrichir le programme. Nous sommes prêts à vous aider par des stages ou formations plus adaptées. Si vous pouvez nous aider, disons une fois par trimestre pour commencer...

Pour la saison à venir, nous souhaitons poursuivre l'animation des activités sur les bases actuelles. Les formations sont en cours de refonte au niveau de la FFCAM, nous verrons en temps utile l'implication que ceci peut avoir en pratique. Dans l'immédiat, nous vous encourageons à utiliser les leviers existants : stages NA1 et Carto Niveau 1, et PSC1, qui sont organisés au niveau du CD13.

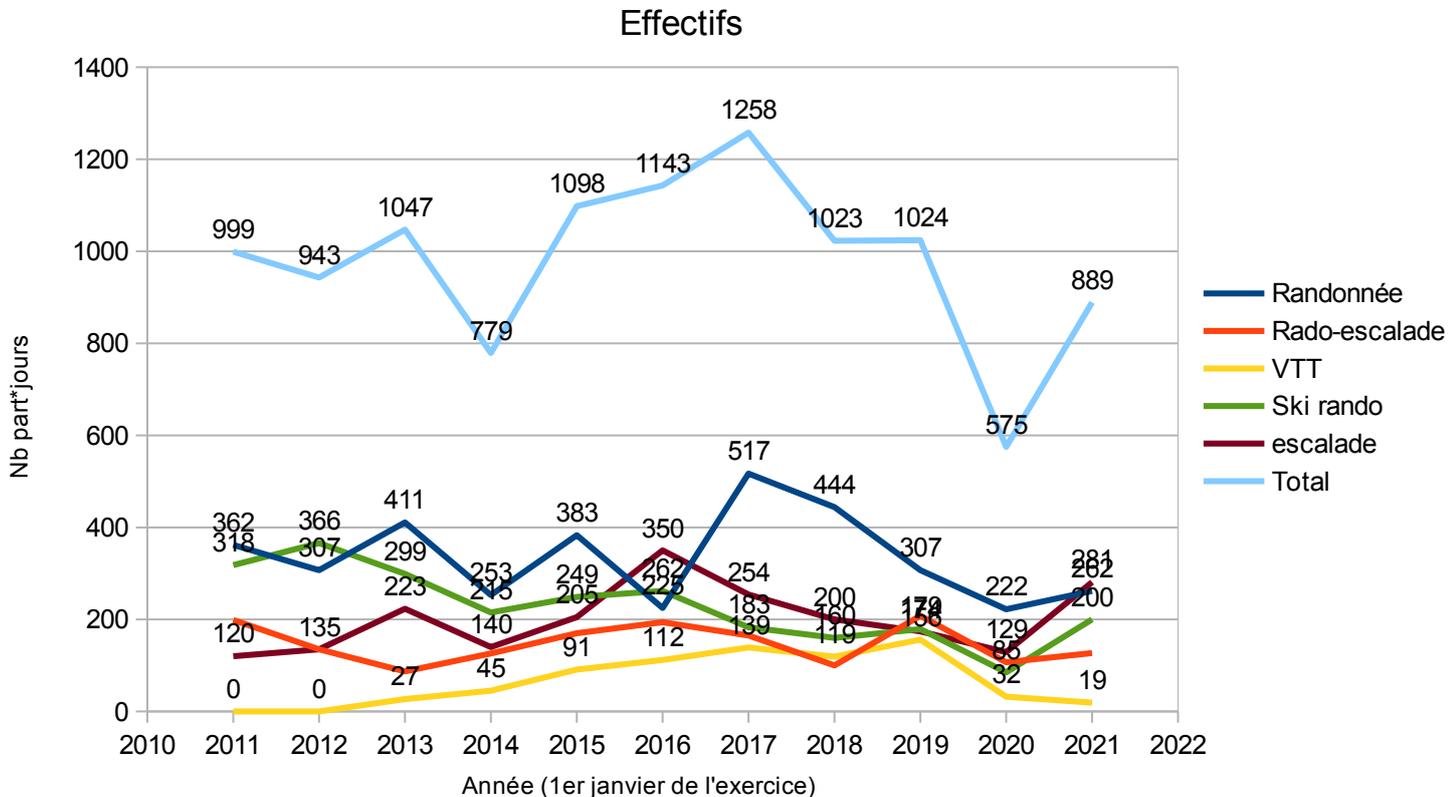
Nous poursuivons la politique d'aide aux formations, en prenant en charge 20€ par formation de niveau 1. Voyez avec François si vous avez des aspirations de formations.

Au niveau escalade, le CD13 semble bouger pour mettre en place des accompagnements pour les encadrants escalade, nous suivons le sujet de près, il me semble de nature à pouvoir renforcer les fondamentaux. Nous continuons l'ouverture du mur du Lycée Brochier, pour que les nouveaux puissent mettre le pied à l'étrier et progresser en autonomie en cette saison. Ce créneau est aussi largement ouvert pour la découverte et la pratique de gestes techniques et de sécurité que l'on pratique peu en sortie école : Jean-Paul est maintenant aguerri pour ces démonstrations. Nous allons également commencer à utiliser le livret « vers l'autonomie en escalade » pour que tous puissent s'auto-évaluer et progresser en escalade : la cadre du mur nous semble assez propice à cet exercice.



Bilan des activités

Tout d'abord, nous avons avec l'appui de Christine, commencé à avoir une gestion plus auditable de la fréquentation des sorties.



Les chiffres montrent une reprise de l'activité globale, et surtout en escalade, merci à tous les encadrants d'avoir oeuvré, au programme. Et de continuer à le faire.

Le Vélo continue son bonhomme de chemin, les enregistrements sont il me semble perfectible et pas mal d'activité des VTTiste sort du cadre CAF.

La randonnée se maintient : comme je l'ai dit, nous souhaitons pouvoir aider tous ceux qui oseraient monter une ou deux rando dans la saison, à la journée dans le coin, pour dynamiser le programme.

Saison à venir :

- Le rassemblement d'automne a bien eu lieu,
- Le rassemblement d'hiver est sur les rails,
- Avec un peu de chance, nous espérons pouvoir organiser le Brevet, qui sera si elle existe la 23eme édition,
- Et enfin, nous y réfléchissons vers le mois d'avril, un camp d'été devrait avoir lieu. Voyez avec les membres du CODIR si vous avez des idées de camping sympa en montagne « pas trop loin ».